

Terres Vivantes → A l'heure de sa retraite, nous revenons avec Yvan Garrel sur seize ans d'activité pour l'emploi en milieu rural.

Précurseurs de l'installation "non aidée"

L'étude menée en 1996 par l'Addearh*, à la demande du Conseil général de l'Hérault, sur l'installation non aidée dans ce département avait mis en évidence l'ampleur d'un phénomène : on ne parlait alors que du modèle officiel d'installation en agriculture, l'installation avec DJA (dotation jeune agriculteur) ; or à cette époque-là, à côté de 52 installations avec DJA, l'étude avait identifié 314 installations sans aide. En 2013, l'installation avec DJA reste largement minoritaire en nombre d'installations (les chiffres ont encore baissé**). Ce qui est nouveau, c'est que les installations "non aidées" sont aujourd'hui aidées.

Pour y parvenir il a fallu que l'on constate et que l'on reconnaisse que de nombreux porteurs de projet s'installaient sans aides faute de "renter dans les clous" en termes d'âge, de formation, mais plus encore parce qu'étant dans l'impossibilité de correspondre au modèle officiel d'installation : celui-ci visait un type d'exploitation d'une certaine taille, censé fournir un revenu correct, qui implique une mise en avant importante de capitaux (par héritage et/ou par emprunt). Il excluait donc les projets sur de petites superficies (où les porteurs de projets se contentent d'un revenu modeste, au besoin en s'appuyant sur les aides sociales ou une activité complémentaire) ; il excluait aussi l'installation progressive et ne prenait pas en compte des schémas où la vente en circuits courts et une forte valorisation permettent de se contenter de plus petites surfaces. Ce changement d'approche de l'installation dans sa diversité s'est aujourd'hui largement développé en France.

Yvan Garrel, aujourd'hui parvenu à l'âge de la retraite, est, avec de nombreux agriculteurs et avec les élus et salariés de l'Addearh puis de

Terres Vivantes, l'un des artisans de ce changement d'attitude.

La révolte comme moyen d'avancer

"Le moteur de toute sa vie, c'est la révolte face à l'injustice depuis son plus jeune âge, sa hargne à vouloir changer les choses", a dit Jean-Claude Pétard, co-président de Terres Vivantes, à propos d'Yvan Garrel lors de son pot pour fêter son départ de la vie professionnelle, en décembre.

Militant très tôt, Yvan Garrel s'est naturellement rapproché de la classe ouvrière, devenant postier à Paris. Après une période comme éducateur spécialisé, il devient ouvrier agricole, en 1973 à Vendémian, où il s'était installé avec sa femme Colette.

Petit à petit, tout en continuant à travailler chez les autres exploitants, il prend des fermages, en raisin de table et vigne de cuve, jusqu'à s'installer avec DJA en 1978 sur quelques hectares. La vente de raisin de table en vente directe, sur le marché des Arceaux à Montpellier (une pratique rare à cette époque), lui permet de gagner sa vie.

Dans ces années 1980, Yvan Garrel participe à la création du syndicat des paysans travailleurs occitans puis de la CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans), devenue Confédération Paysanne en 1987. En 1995, en raison d'une hernie discale, il cesse son activité d'agriculteur. Il sera embauché par la Confédération Paysanne puis par l'Addearh.

Créateurs de leur propre emploi

C'est à ce moment-là que l'Addearh réalise une étude sur l'installation non aidée et organise, le 27 février 1997, le "premier congrès des installés non aidés", à Gignac. L'idée était



Yvan Garrel (au centre) avec une partie des salariés de Terres Vivantes dont le nouveau directeur, Mathias Langlois (à g.).

de faire reconnaître ce type d'installation et de souligner son rôle dans la création d'emplois en milieu rural.

Le Conseil général de l'Hérault décide alors de conventionner l'Addearh sur l'insertion des allocataires du RMI. L'association est chargée de réaliser les études technico-économiques de pré-installation (Etepi). Elle travaillait avec l'Airdie, qui finançait des petits projets. C'est donc la première fois que les porteurs de petit projet en agriculture peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un financement. "Cela fera ensuite boucle de neige dans toute la France."

Terres Vivantes est aussi, peu après, conventionnée par l'ANPE pour l'évaluation préalable à la création et à la reprise d'entreprise (EPCRE), élargissant ainsi son public aux demandeurs d'emploi. La principale difficulté, souligne Yvan Garrel, "c'était de travailler à la fois dans le social et dans l'agriculture. Nous avons eu des difficultés au démarrage par manque d'expérience. Et il n'y avait pas de réseau constitué. Nous sommes devenus vraiment efficaces à partir de 2001."

L'Addearh s'est ensuite développée au niveau régional : des Addearh se sont créées dans le Gard, en Lozère et dans l'Aude.

En 2003, l'Addearh de l'Hérault poursuit ses activités sous le nom de Terres Vivantes, prenant davantage d'indépendance vis-à-vis de la Confédération Paysanne. C'est à ce moment qu'il est décidé d'organiser à nouveau les rencontres agrurales, à un rythme régulier (tous les deux ans) : elles auront lieu en 2004 à Pézenas, en 2006 dans le Tarn, en 2008 dans l'Allier, en 2010 à Perpignan et en 2012 à Montpellier.

Terres Vivantes continue à se développer petit à petit. "Nous ne voulions pas être un guichet où l'on vient se servir et puis on s'en va", dit Yvan Garrel. "Notre objectif était de créer du lien entre les uns et les autres, du collectif, pour qu'il y ait de l'appui entre porteurs de projet." D'où l'édition d'un petit journal, l'ouverture d'un site internet, l'organisation de visites d'exploitations et de journées d'entraide...

Terres Vivantes et la formation

Depuis 2010, Terres Vivantes est organisme de formation, en lien avec Vivea. Elle mène un programme, en commun avec le Civam et le Civam Bio de l'Hérault et l'Addearh LR, qui vise à apporter aux porteurs de projet d'installation les connaissances administratives nécessaires (statut, imposition, déclarations, foncier, baux, construction), les Civam prenant en charge la partie technique.

Depuis 2011, une formation à la comptabilité-gestion a été mise en place avec l'Afocg (Association de formation à la comptabilité-gestion), sur un logiciel comptable agréé. Ce qui permet notamment aux jeunes installés avec la DJA de justifier de leur comptabilité.

Conseil général de l'Hérault de création de marchés paysans itinérants ; et la création de l'association des Marchés Paysans du Languedoc-Roussillon.

Terres Vivantes a aussi lancé des événements plus larges et diversifiés, comme la Grande Foire de la Petite Agriculture (au Pouget), le Festival de la Tomate (à Clapiers), qui rencontrent un succès croissant.

La Foire du Pouget est l'un des plus grands sujets de satisfaction d'Yvan Garrel : "Elle est devenue quelque chose d'ouvert, convivial ; elle crée du lien social. On pourrait faire beaucoup mieux mais je pense que nous avons trouvé le bon fonctionnement, cela avec un budget dix fois moins important que celui de manifestations semblables."

L'autre fierté d'Yvan Garrel c'est bien sûr d'avoir participé à l'installation de nombreuses personnes (voir encadré). De nombreuses installations progressives, mais aussi un certain nombre de DJA (en 2012, sur 36 installations avec DJA dans l'Hérault, 8 ont été accompagnées par Terres Vivantes) : "Des gens passent ici, s'installent prudemment, et plus tard veulent aller plus loin et demandent la DJA..."

Son regret, c'est "une écoute politique insuffisante" : "Depuis des années de nouvelles populations arrivent dans l'Hérault ; il fallait prévoir de les nourrir, soutenir les agriculteurs en circuits courts, susciter les jardins partagés. Les démarches politiques existent, mais c'est long pour faire les choses, ça n'avance pas vite."

Terres Vivantes a atteint aujourd'hui un niveau d'activités non négligeable. L'association, active dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, emploie neuf salariés (dont deux dans les PO) et les résultats sont là. La révolte ça sert à quelque chose.

Ph.C.

* Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Hérault.

** Il y a eu, dans l'Hérault en 2011, 20 DJA et 160 installations hors DJA (68 pour les moins de 40 ans, 92 pour les plus de 40 ans).

Installation : 400 cotisants solidaires et 180 à titre principal

Le bilan de Terres Vivantes-Addearh depuis sa création : environ 1 200 porteurs de projet accompagnés, 400 installations comme cotisant solidaire, 180 à titre principal. En voici le détail.

Terres Vivantes (y compris avec la période Addearh) a reçu une centaine de personnes par an de 1998 à 2008 environ, puis depuis 2008, environ 170 personnes par an dans l'Hérault et 40 dans les PO.

Terres Vivantes a ainsi étudié le projet agricole d'environ 1 800 personnes. Environ 70 % bénéficient chaque année d'un accompagnement (soit en tout 1 200 personnes accompagnées) sur une durée d'un à cinq ans suivant l'évolution du projet.

Entre 10 et 15 porteurs de projet par an se sont installés comme exploitant à titre principal, soit environ 160 installations plus une vingtaine dans les PO depuis 2010.

Plus de 400 porteurs de projets se sont inscrits comme cotisant solidaire. Certains complètent leur activité agricole par d'autres activités salariées ou indépendantes.

Plus de 70 % des agriculteurs installés à titre principal sont passés par une installation progressive et une inscription comme cotisant de solidarité.

Plus d'une trentaine d'agriculteurs accompagnés par Terres Vivantes ont demandé la DJA suite à leur installation progressive.

100 % des personnes accompagnés étaient ou sont des demandeurs d'emploi.

Dans l'Hérault, les projets accompagnés sont localisés majoritairement dans le centre du département, de Capestang à la Vallée de l'Hérault et à Ganges et jusqu'aux hauts cantons. L'implantation est moindre sur la zone littorale.